

SÉNAT

Le jeudi 29 novembre 1956

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière.

Affaires courantes.

SÉANCES D'URGENCE

AUTORISATION DE CONVOQUER LE SÉNAT
DURANT L'AJOURNEMENT

L'honorable M. Macdonald propose en conformité du préavis:

Que, si pendant la présente session du Parlement, un événement imprévu se produit, au cours d'un ajournement du Sénat, événement qui, de l'avis de Son Honneur le Président, motive la convocation du Sénat avant la date fixée dans la motion tendant audit ajournement, Son Honneur le Président soit autorisé à informer les sénateurs, à leurs adresses déposées chez le greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion en vue de l'ajournement; et le défaut de réception de cet avis par un ou plusieurs sénateurs ne le rendra ni insuffisant ni invalide.

La motion est adoptée.

L'HONORABLE Mme JODOIN

VŒUX D'ANNIVERSAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable F. Elsie Inman: Honorables sénateurs, je ne vous entretiendrai pas de la situation internationale, mais plutôt d'un événement bien plus heureux. Je désire féliciter l'un de nos membres les plus gentils et charmants, la représentante de Sorel (l'honorable M^{me} Jodoin), qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance. Je tiens à lui exprimer mes meilleurs vœux de bonheur et de longévité.

Des voix: Bravo!

L'honorable Mariana B. Jodoin: Honorables sénateurs, je vous remercie sincèrement. Je suis très fière de me trouver dans une si honorable assemblée, et j'espère y passer encore de nombreuses et heureuses années.

DISCOURS DU TRÔNE

ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue hier, sur la motion de l'honorable M. Wall, appuyée par l'honorable M. Fournier, tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable Arthur W. Roebuck: Honorables sénateurs...

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Roebuck: Qu'il me soit permis, en prenant la parole cet après-midi, de suivre ce qui est devenu de tradition ici comme à la Chambre des communes, c'est-à-dire de féliciter le motionnaire et le second motionnaire de l'adresse en réponse au discours du trône. Cette fois je ne le fais pas uniquement comme une formalité; j'y suis poussé par la véritable admiration que m'ont inspirée les discours exprimés en parfait anglais et marqué d'une modération vraiment digne de celle d'un homme d'État, du motionnaire de l'adresse en réponse (l'honorable M. Wall) ainsi que la grande éloquence et la facilité de parole du second motionnaire (l'honorable M. Fournier).

Il n'y aurait guère à gagner à répéter les sentiments exprimés par les préopinants avec lesquels je suis tout à fait d'accord. Il est impossible, au cours du présent débat, de traiter à fond la situation internationale actuelle; cependant, j'exprimerai à ce sujet quelques opinions qui, je crois, valent la peine qu'on s'y arrête.

Qu'on me permette, pour commencer, l'observation d'ordre général que voici: dans le domaine des affaires internationales, les chefs des pays ont besoin d'un esprit entreprenant et de courage; d'un esprit entreprenant pour formuler de sages lignes de conduite, et de courage pour les mettre en œuvre. A mon avis, sauf le respect que je dois à ceux qui ne partagent pas mon opinion, les membres du Gouvernement de Sa Majesté à Westminster ont fait preuve d'un esprit remarquablement entreprenant lorsqu'ils ont saisi l'occasion fugitive qui se présentait pour rétablir leurs pouvoirs de négociation dans l'affaire du canal de Suez et la question des ressources naturelles du Moyen-Orient.

Or, à ceux qui blâment trop vertement l'intervention de la Grande-Bretagne et de la France en la circonstance, je voudrais rappeler que le bloc soviétique accumulait en Égypte d'énormes quantités d'armes et de munitions, évaluées à plusieurs millions de dollars, dans l'intention évidente de prendre la haute main sur les ressources naturelles du Moyen-Orient et d'obtenir dans la région un avantage stratégique qui présageait la ruine des pays civilisés du monde occidental.

D'ordinaire la diplomatie britannique fait preuve d'une admirable habileté dans la réalisation de ses diverses entreprises. Mais cette fois, l'habileté diplomatique qui a caractérisé l'intervention franco-britannique ne m'a guère impressionné. Ainsi, on a négligé d'obtenir à l'avance des pays membres du Commonwealth leur assentiment à l'entreprise. L'Angleterre et la France ont donc perdu